**31H15-050-0401**

# Saint-Louis

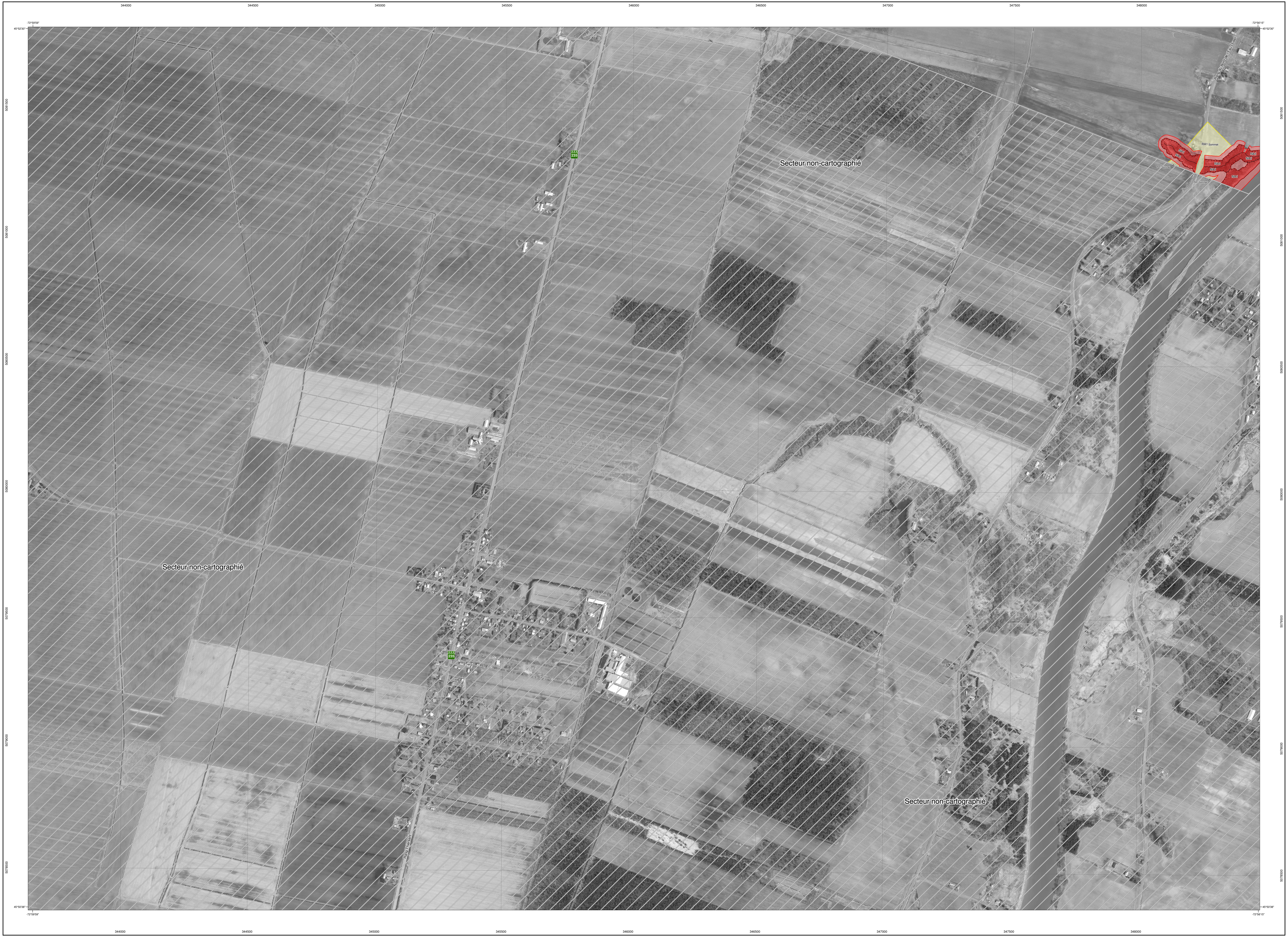
344000
344500
345000
345500
346000
346500
347000
347500
348000
-72°59'59"
45°52'30"
-72°56'15"
45°52'30"
5081500
5081000
5080500
5080000
5079500
5079000
5078500
45°50'38"
-72°59'59"
45°50'38"
-72°56'15"
Secteur non-cartographié
Secteur non-cartographié
Secteur non-cartographié
235
235
Rang du Bord-de-l'Eau Ouest
Rang Thiersant
RA1 Sommet
RA1 Sommet
RA1 Sommet
NA1
NA1
NA1
NA1
NA1
NA1
NA1

**31H15-050-0401**

## Zones potentiellement exposées aux glissements de terrain
## Carte de contraintes

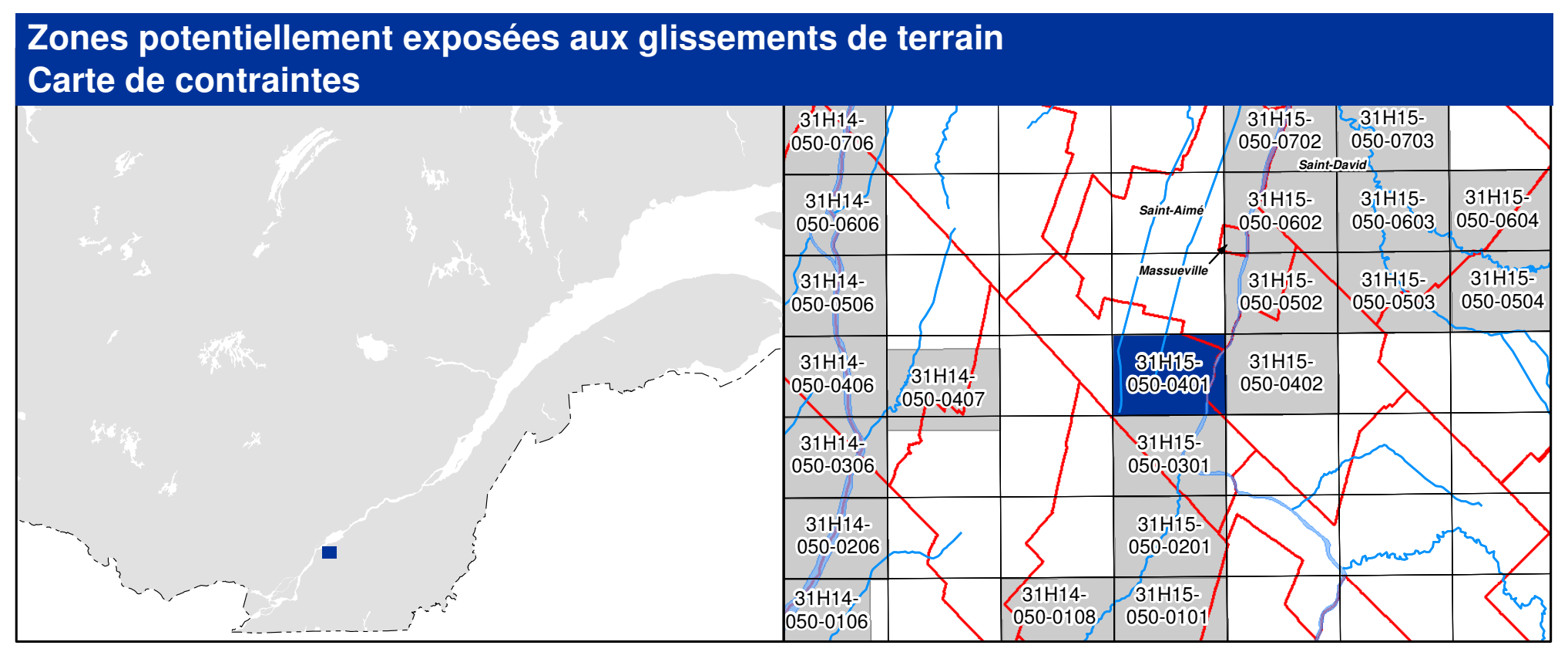
31H14-050-0706
31H15-050-0702
31H15-050-0703
Saint-David
31H14-050-0606
Saint-Aimé
31H15-050-0602
31H15-050-0603
31H15-050-0604
Massueville
31H14-050-0506
31H15-050-0502
31H15-050-0503
31H15-050-0504
31H14-050-0406
31H14-050-0407
31H15-050-0401
31H15-050-0402
31H14-050-0306
31H15-050-0301
31H14-050-0206
31H15-050-0201
31H14-050-0106
31H14-050-0108
31H15-050-0101

**Saint-Louis**

### Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs

| | |
|---|---|
| NA1 | Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique |
| NA2 | Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique |
| ┬┬┬┬┬ | Sommet de talus |
| ─── | Base de talus |
| ⌿⌿⌿⌿ | Limite du relevé lidar aéroporté |

**Note**: Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus

### Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs

| | |
|---|---|
| RA1 Sommet | Zone composée de sols à prédominance argileuse, située généralement au sommet des talus, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue |
| RA1-NA2 | Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue |

### Avis à l'utilisateur

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif.

Les zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs ont été délimitées à partir de relevé lidar aéroporté. Celles relatives aux glissements fortement rétrogressifs proviennent des cartes réalisées par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les années 1980. Quant au cadre normatif, il a été élaboré en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

### Métadonnées

| | |
|---|---|
| Surface de référence géodésique | Ellipsoïde GRS 80 |
| Système de référence géodésique | NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84 |
| Projection cartographique | Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 8 |
| Longitude d'origine (méridien central) | 73°30' ouest |
| Latitude d'origine (équateur) | 0° |
| Coordonnées d'origine | X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre |
| Facteur d'échelle | 0,9999 |

(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)

0 50 100 200 300 400 500 m

**1 / 5000**

### Sources

| Données | Organisme | Date \ Année |
|---|---|---|
| Topographie de référence par relevé lidar aéroporté | Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports | 4 au 12 mai 2009 |
| Orthophotographies numériques | Gouvernement du Québec | Avril-mai 2014 |

**Réalisation**
Production : Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Direction du laboratoire des chaussées
Service de la géotechnique et de la géologie
Version 1.0 (Septembre 2016)

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3e trimestre 2016

*Transports, Mobilité durable et Électrification des transports*
Québec